

# Fiche de procédure

Informations de base	
BUD - Procédure budgétaire	2020/2053(BUD)
Procédure terminée	
Mobilisation de l'instrument de flexibilité: migration, de l'afflux de réfugiés et des menaces pesant sur la sécurité; mesures immédiates dans le contexte de la flambée de COVID-19; renforcement du Parquet européen	
Modification Décision 2020/265 <a href="#">2019/2026(BUD)</a>	
Voir aussi <a href="#">2020/2052(BUD)</a>	
Voir aussi <a href="#">2020/2056(BUD)</a>	
Sujet	
4.20 Santé publique	
4.20.01 Médecine, maladies	
4.20.06 Services de santé, établissements hospitaliers	
7.10.06 Asile, réfugiés, personnes déplacées; Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF)	
8.40.08 Agences et organes de l'Union	
8.70.70 Instrument de flexibilité	
Priorités législatives	
<a href="#">La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19</a>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/2053(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Mobilisation des fonds
	Modification Décision 2020/265 <a href="#">2019/2026(BUD)</a>
	Voir aussi <a href="#">2020/2052(BUD)</a>
	Voir aussi <a href="#">2020/2056(BUD)</a>
Base juridique	Règlement du Parlement EP 163
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	BUDG/9/02716